

Modalités d'inscription dans les Bibliothèques Universitaires (Service de prêt : droits et tarifs)

Vous dépendez de l'Université de Strasbourg

Vous dépendez de l'Université de Strasbourg					
	Vous êtes :	Inscription en bibliothèque	Justificatif	Carte de prêt	Durée
	✓ Etudiant ou enseignant titulaire ou personnel Unistra ✓ Professeur Universitaire hospitalier (PU/PH) Unistra	Sans frais et Automatique	Carte étudiant ou pro	Carte étudiant ou pro	Année universitaire
	✓ Enseignant vacataire effectuant plus de 40h d'enseignement (se renseigner sur (1)) ✓ Professeur émérite ou honoraire	Sans frais et Automatique	Carte Invité à demander à l'Agora (I)	Carte Invité à demander à l'Agora	Année universitaire
	Vous êtes en lien avec l'Université de Strasbourg				
	✓ Enseignant vacataire Unistra effectuant moins de 40h	Sans frais et Automatique	Pièce d'identité	Pas de carte / Pièce d'identité	Année universitaire
	✓ DAEU et Auditeur libre	Automatique	Carte Invité à acheter à l'Agora. 10 EUROS	Carte Invité à acheter à l'Agora 10 EUROS	Année universitaire

(1) Plus d'information sur le site : <http://www.passcampus.fr/bu-alsace/>

INFORMATIONS Concernant les étudiants en **Classe préparatoire dans l'académie de Strasbourg (CPGE)** : L'inscription à l'université est obligatoire, ils sont à présent étudiants à part entière de l'Université. Plus d'information : <https://www.unistra.fr/index.php?id=23140>

Vous dépendez d'un établissement partenaire

Vous dépendez d'un établissement partenaire					
	Vous êtes :	Inscription en bibliothèque	justificatif	Carte de prêt	Durée
	✓ Etudiant ou personnel de l' INSA, ENGEEES, ENSA, ENSIIE ✓ Personnel ou lecteur de la BNU	Sans frais et Automatique	Carte de l'établissement d'origine (Carte étudiant ou pro ou BU d'Alsace)	Carte étudiant / pro / Invité ou BU d'Alsace	Année universitaire Ou validité inscription BNU
	✓ Etudiant ou personnel de l' UHA ou de l' HEAR	Sans frais avec inscription dans une bibliothèque	Carte de l'établissement d'origine (Carte étudiant ou pro)	Carte campus UHA/HEAR (étudiant ou pro ou création bu d'alsace si nécessaire).	Année universitaire

Vous êtes lecteur extérieur					
	Vous êtes :	Inscription en bibliothèque	justificatifs	Carte de prêt	Durée
	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Enseignant ou étudiant avec attestation d'accueil de plus d'un mois ✓ Personnel retraité de l'Unistra ✓ Candidat en Validation d'acquis d'expérience (VAE) bénéficiant d'un accompagnement par Unistra ✓ Etudiant, personnel, lecteur du réseau EUCOR (Karlsruhe, Freiburg, Bâle) ✓ CHU de Strasbourg et écoles associées / CNRS / INSERM ✓ Personnel enseignant et administratif (dont Atsem) de l'Éducation Nationale et Enseignement Supérieur et Recherche, en activité. ✓ Lycéens, BTS et étudiants boursiers. ✓ Demandeur d'emploi 	<p>Sans frais avec inscription dans une bibliothèque (1) ou via formulaire en ligne</p> <p>https://demandes.passcampus.fr/carte-bu-alsace</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Pièce d'identité - avis de situation - justificatif de domicile - photo d'identité (photos prises directement à l'accueil) 	<p>Carte BU d'Alsace</p>	<p>1 an date à date ou durée inscription pour lecteurs BNU et invités</p>
	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Etudiants des autres universités françaises (hors UHA) et classes prépa. aux grandes écoles publiques non inscrits à l'Université de Strasbourg. ✓ Elèves scolarisés dans un établissement d'enseignement secondaire. Lycéens/BTS 	<p>17 €</p> <p>Paiement et inscription uniquement dans bibliothèque disposant d'une régie (2)</p>			
	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Vous ne faites pas partie des catégories ci-dessus et résidez en Alsace dans les départements limitrophes + l'Euro-district de Strasbourg Ortenau. 	<p>34 €</p> <p>Paiement et inscription uniquement dans bibliothèque disposant d'une régie (2)</p>			
	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Vous ne faites pas partie des catégories ci-dessus et NE résidez PAS en Alsace ou dans les départements limitrophes + l'Euro-district de Strasbourg Ortenau. 	<p>Pas d'inscription possible, mais possibilité d'accès aux bibliothèques (consultation des documents sur place)</p>			

(1) Inscription possible dans les bibliothèques suivantes : [U2/U3](#) / [PEGE](#) / [Médecine](#) / [IUT Illkirch](#) / [Cronembourg](#) / [Meinau](#) / [Colmar](#) / [Sélestat](#)

(2) Vous devez au préalable vous rendre dans une des bibliothèques suivantes pour régler les droits d'inscription.

Bibliothèque U2/U3 ([4 Rue René Descartes- Strasbourg](#))

Bibliothèque du PEGE ([61 avenue de la Forêt-Noire - Strasbourg](#))

Bibliothèque de Médecine ([4 rue Kirschleger - Strasbourg](#))

Bibliothèque de Pharmacie/IUT ([72 route du Rhin – Illkirch](#))

Ou uniquement par chèques (ordre Agent comptable de l'université de Strasbourg)

[Cronembourg](#) (25 rue Becquerel – Strasbg)/ [Meinau](#) (141 av. de Colmar - Strasbg)

/ [Colmar](#) (12 rue de Messimy) / [Sélestat](#) (1 rue Froehlich)

(3) Les classes prépa doivent s'inscrire à l'université comme étudiant. Ne plus les inscrire comme extérieurs.

REMARQUES SUR LES SERVICES

L'inscription donne accès **au service de prêt**

- Les étudiants et le personnel de l'UNISTRA disposent de la totalité des services
- Seule cette catégorie bénéficie de l'accès aux ressources à distance.
- Les **autres lecteurs peuvent bénéficier d'une partie de ces services** (voir page 5)

ATTENTION : certaines catégories de lecteurs peuvent bénéficier de la **gratuité à la BNU** : [voir la liste](#) (p28 annexe 3). L'inscription doit alors être réalisée directement à la BNU.